

## La Ville de Lausanne évalue l'empreinte carbone de ses sols

Publié Il y a 2 minutes ,

le 7 février 2025

De Keystone-ATS



L'étude commandée par la Ville de Lausanne avait pour mission d'évaluer à la fois l'empreinte carbone des revêtements et de définir les principes d'aménagement les plus pertinents pour lutter contre le réchauffement de la ville et améliorer sa perméabilité (archives). (© Keystone/DOMINIC FAVRE)

La Ville de Lausanne a fait évaluer l'empreinte carbone de ses revêtements recouvrant les surfaces extérieures. Sept familles de sols et matériaux ont été analysés et l'étude révèle une "belle marge" de manoeuvre en termes d'émissions de gaz à effet de serre, de lutte contre les îlots de chaleur et de ville éponge.

"Choisir judicieusement les revêtements recouvrant les surfaces extérieures est un levier d'action majeur et très concret pour répondre aux enjeux climatiques des villes", indique vendredi la Municipalité dans un communiqué, publiant la synthèse de l'étude commandée à ce sujet.

Celle-ci avait pour mission d'évaluer à la fois l'empreinte carbone des revêtements et de définir les principes d'aménagement les plus pertinents pour lutter contre le réchauffement de la ville et améliorer sa perméabilité, selon la Ville. Sept types de matériaux ont été étudiés par l'institut de recherche Energy de la Haute école d'ingénierie de Fribourg (HEIA-FR) et par l'entreprise Ecoscan SA.

De grosses différences



Le Plan climat lausannois s'est intéressé aux revêtements des surfaces extérieures (pavés en pierre naturelle, enrobés bitumineux, terre végétalisée, etc) pour deux raisons. Un, ils contribuent aux changements climatiques en raison des émissions de gaz à effet de serre que leur production et leur transport génèrent, expliquent les autorités lausannoises.

Deux, ils peuvent renforcer ou au contraire atténuer les effets négatifs des changements climatiques que sont les vagues de chaleur en milieu urbain et le ruissellement des eaux de pluie lors de violents orages.

"Cette étude présente des résultats extrêmement intéressants, avec des écarts significatifs entre les familles de revêtements considérés allant parfois jusqu'à un facteur 20. Ils confirment donc que des leviers d'action existent sous l'angle de l'empreinte carbone, de la lutte contre la surchauffe estivale et la perméabilité des sols", a pu constater la Municipalité.

Le béton coulé, lanterne rouge

Sans surprise, le classement établi par l'étude attribue la première place à la terre végétale comme plus faible empreinte carbone. Le gravier-gazon et le stabilisé naturel (argilo-calcaire) complète ce trio de tête, respectivement deuxième et troisième.

Suivent ensuite dans l'ordre décroissant: le pavé/dalle (pierre naturelle suisse non cimentée), l'enrobé bitumeux, le pavé/dalle en béton non cimenté et le pavé/dalle cimenté ou importé. Le béton coulé ferme la marche de ce classement.

"Ces résultats confirment le bien-fondé de certaines options déjà retenues par la Ville, notamment dans le cadre de son Plan climat. Les considérations climatiques devraient donc peser lors de la conception des aménagements, au même titre que les considérations esthétiques, d'accessibilité universelle ou financières par exemple", est-il relevé.

Distance des transports

L'étude montre également qu'associer arborisation et sélection judicieuse des revêtements - clairs ou à faible conductivité thermique - est nécessaire pour réaliser des îlots de fraîcheur là où cela est possible et rendre la ville perméable.

Elle rappelle aussi que l'empreinte carbone totale des revêtements est particulièrement sensible à la distance de transport de ces matériaux lourds depuis leur lieu d'extraction ou de production. Il s'agit donc de privilégier les matériaux locaux, souligne la Ville. Quant aux surfaces en dur comme alternative aux enrobés bitumeux, il est préconisé de retenir les matérialités en pierre naturelle, en pose non liée (non cimentée).

Cet article a été publié automatiquement. Source : ats